



Des nouvelles du déploiement provincial du service 211

C'est avec plaisir que nous vous informons du déploiement du service d'information et de référence 211 dans notre région. Ce déploiement accéléré dans toutes les régions non encore desservies à travers le Canada est rendu possible grâce au soutien du Fonds d'urgence pour l'appui communautaire, un programme d'Emploi et Développement social Canada, mis en place pour soutenir le réseau communautaire dans le contexte de la pandémie de la COVID-19.

Le réseau des Centraide est mandaté par le CRTC pour déployer le service 211 et est fier du partenariat avec le gouvernement du Canada qui permet aux 40% de citoyens qui n'ont pas encore accès au 211 de bénéficier du service au moment où le Québec vit une 2^e vague de la pandémie. Le Centre de Référence du Grand Montréal a reçu le mandat de Centraide de déployer et d'opérer le service 211 sur votre territoire

Le service 211 est un service d'information et de référence vers les ressources sociocommunautaires. Depuis le début de la pandémie, le service 211 a démontré, là où il est déployé, toute sa pertinence en permettant aux citoyens en situation de détresse sociale d'avoir accès à des ressources dont les coordonnées et les informations sont à jour, et situées proche de chez eux. Le service a su répondre à une hausse considérable de demandes qui ont permis aux citoyens de trouver écoute, information et référencement en cette période encore inédite.

Au début de décembre 2020, seront déployés dans les Laurentides et partout au Québec :

- Le **site web 211qc.ca**, qui regroupera dans un premier temps les organismes qui couvrent les besoins fondamentaux, tels que l'aide alimentaire, la santé mentale, le logement, l'aide à l'emploi, les services gouvernementaux. Ce sera un précieux outil de plus, consultable par les citoyens, les travailleurs des services de la santé et des services sociaux, les intervenants, etc. Pour réussir cette implantation, votre collaboration est essentielle.
- **Un service de clavardage** accessible partout au Québec.
- **Le service téléphonique 211 sera aussi déployé dans notre région** au courant du mois de décembre. Les délais dépendent de la mise en place du service par les entreprises de télécommunications.
- **Le service d'analyse sociale** devrait suivre de près la mise en ligne du site web. C'est un autre avantage du service 211 : nous travaillons avec les élus et les intervenants sur le terrain en partageant les données sur les besoins exprimés par les citoyens, que le réseau communautaire permette d'y répondre ou non. Ces informations brossent un portrait des besoins sociocommunautaires des citoyens d'une région ou d'une municipalité, permettant de suivre leur évolution ainsi que la capacité d'y trouver une réponse adéquate.

Le 211 souhaite agir en complémentarité avec les initiatives du milieu communautaire. C'est pourquoi nous aimerions avoir votre collaboration pour faire connaître l'arrivée du 211 auprès de vos organismes et de vos membres. Depuis le 26 août dernier, les organismes de la région dont les services répondent aux besoins fondamentaux énumérés plus haut ont été contactés par courriel, pour leur demander de valider leurs informations avant la mise en ligne du site Web. Ils ont depuis aussi été relancés plusieurs fois par téléphone et par courriel. Une grande majorité a déjà répondu, nous les en remercions car c'est une étape essentielle pour référer et diffuser une information récente et exacte aux citoyens qui cherchent de l'aide.

Vous serez bien évidemment tenus informés de la date du lancement officiel. En tout temps, vous pouvez communiquer avec Brigitte Gagnon-Boudreau, directrice du 211 et des partenariats au 438 940-1986 ou à l'adresse brigitte.gagnon@211qc.ca si vous souhaitez nous faire part de vos questions ou préoccupations par rapport à ce projet.



Un partenaire dans l'action !



Renforcer le filet social, pour se protéger des crises!

Les inégalités sociales restent grandes au Québec, comme la pandémie de la COVID-19 le démontre. Au lieu de recourir à l'austérité, il faut revoir la fiscalité afin de renforcer le filet social, le meilleur rempart en temps de crises.

À la veille d'un budget du Québec, nous exigeons du gouvernement un engagement ferme en faveur de la justice fiscale et sociale ! Le prochain budget du Québec déterminera en grande partie notre capacité collective à traverser cette crise, et les autres qui pourraient survenir. La population du Québec a suffisamment souffert du désinvestissement dans les services publics et les programmes sociaux. Il est grand temps de s'engager dans le renforcement de notre filet social !

Merci de diffuser largement à partir d'aujourd'hui et dans les prochains jours, par exemple:

- En aimant et en partageant la vignette à partir de la page Facebook de la Coalition
- En faisant suivre cette infolettre à vos membres
- En invitant vos membres et la population [à signer la pétition](#) dans vos communications médiatiques et dans vos communications interne en partageant le lien vers le microsite de cette campagne: <https://www.filetsocial.ca/>
- En partageant la [vignette](#), accompagnée d'un court texte (voir ci-bas) sur vos pages Facebook
- En utilisant le bandeau Facebook accompagné d'un court texte (voir ci-bas) sur vos pages Facebook
- En partageant le visuel [sur Instagram](#)



Matériel de promotion en résumé:

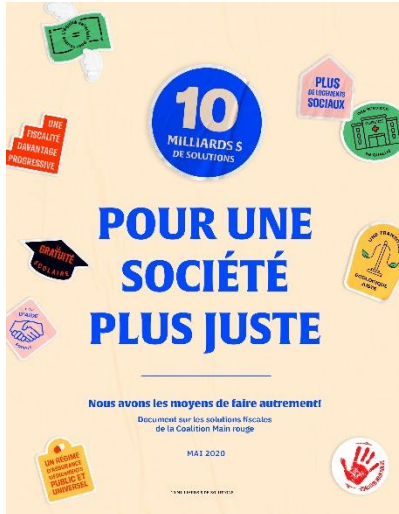
1. [Microsite](#) présentant la pétition et invitant à la signer
2. [Bandeau](#) Facebook
3. [Vignette](#) Facebook
4. [Dépliant](#) long avec l'argumentaire, pour diffusion interne
5. Mots-clics: #filetsocial #10milliards



Un partenaire dans l'action !



10 milliards \$ pour une société plus juste



Le document [10 milliards \\$ de solutions pour une société plus juste](#), présente 19 mesures qui permettraient de lutter plus efficacement contre les inégalités sociales et fiscales, tout en finançant les mesures nécessaires pour une transition écologique juste. Pour y arriver, le Québec doit aller récupérer l'argent qui nous échappe collectivement afin de faire contribuer davantage les plus riches et les grandes entreprises aux finances publiques. Le document mis à jour en mai 2020 peut être téléchargé [ici](#). Le tableau synthèse peut également être [téléchargé](#).

Guide pour le maintien et l'adaptation des activités et des services offerts par les organismes communautaires.

Les organismes communautaires offrent des activités et des services de première importance pour la population de leur territoire, notamment auprès de personnes en situation de vulnérabilité. Leur rôle socioéconomique est donc capital pour la population, notamment dans le contexte pandémique. À cet effet, il est souhaitable qu'ils puissent maintenir des activités dans le respect des mesures sanitaires déterminées par la santé publique selon le palier d'alerte (zones vertes, jaunes, oranges et rouges) de leur territoire. Ce document vise donc à guider les conseils d'administration des organismes communautaires dans le choix des mesures pouvant être mises en place pour continuer à offrir des activités et des services à la population tout en respectant les règles sanitaires de chaque palier d'alerte (zones vertes, jaunes, oranges et rouges). Le présent guide est ainsi conçu pour soutenir le maintien et l'adaptation des activités et services offerts par les organismes communautaires à la population.

[Cliquez pour consulter le guide](#)



Un partenaire dans l'action!



Un bel organisme à découvrir, Exeko

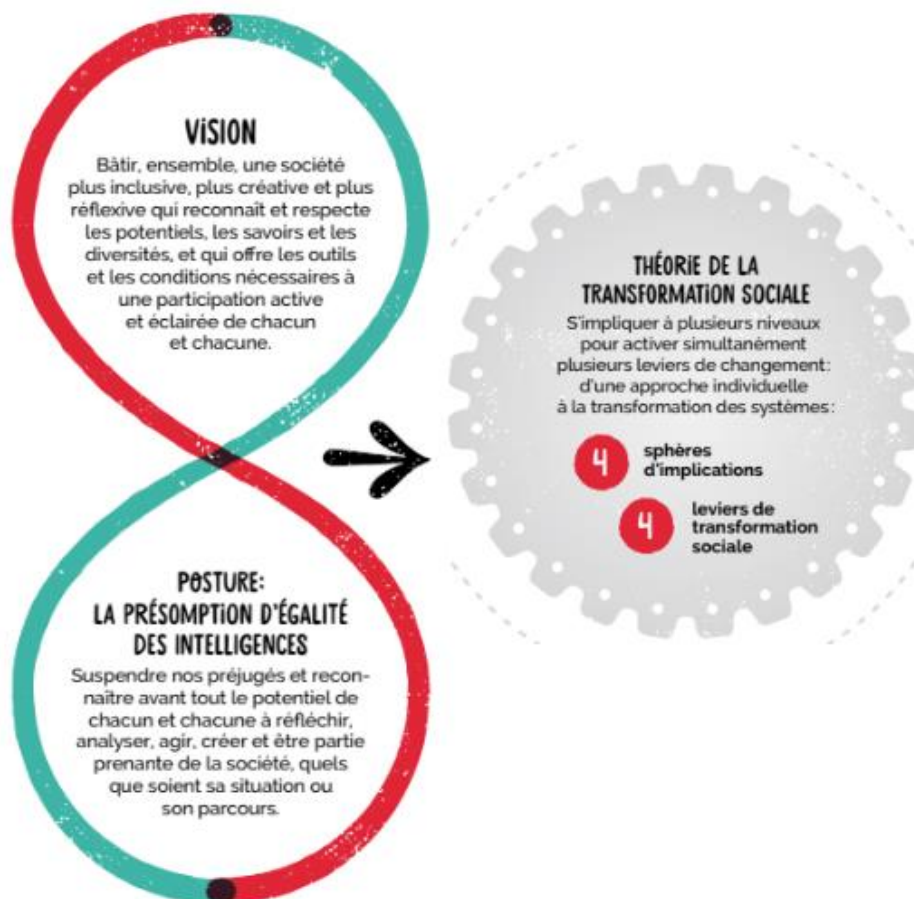
Né à Montréal en 2006, Exeko utilise la **créativité intellectuelle et artistique** au service d'une **transformation sociale inclusive et émancipatrice**. Notre approche reconnaît avant tout le potentiel de chacun et chacune à réfléchir, analyser, agir, créer et être partie prenante de la société, quels que soient sa situation ou son parcours : **nous présumons l'égalité des intelligences**.

Ils proposent des approches innovantes et collaboratives pour créer les conditions nécessaires à l'inclusion et l'émancipation intellectuelle des individus en employant à la fois :

- **des approches pratiques de médiation intellectuelle et culturelle**, en offrant les outils adaptés, en reconnaissant, valorisant et outillant les différences (de cultures, de savoirs, etc.),
- **des approches systémiques** inspirées de l'innovation sociale afin d'agir positivement autant au niveau individuel qu'à différents niveaux de la société (et particulièrement sur la société civile, les organisations et institutions et les gouvernements)

Ils adressent des enjeux d'émancipation intellectuelle, de lutte contre l'itinérance, (re)conciliation, lutte contre le racisme, neurodiversité, participation citoyenne, participation culturelle, réussite éducative...

Pour en savoir plus sur ce bel organisme vous pouvez aller visiter [leur site internet](#) et lire leur dernier [rapport d'activité](#).



Un partenaire dans l'action !



MON PROJET EMPLOI

CENTRE DE FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES
DE LA RIVIÈRE-DU-NORD



AMÉLIOREZ VOS CHANCES À L'EMPLOI.
MEILLEURE PRÉPARATION = MEILLEURE EMPLOYABILITÉ

Entrées aux 8 semaines tout au long de l'année !

Formation théorique (180 à 240 heures - environ 6 à 8 semaines)
Formation pratique (375 heures - environ 10 à 12 semaines)

A U P R O G R A M M E

- Choix d'un métier / recherche d'emploi
- Capacités, compétences et savoir-être professionnel.
- Gestion de temps et de stress
- Préparation à l'entrevue
- Français et mathématiques adaptés au milieu de travail.
- Informatique (notions de base).
- Gestion des finances personnelles.
- Stage en milieu de travail « accompagné ».

POSSIBILITÉ D'OBTENIR UNE CERTIFICATION DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR À LA FIN DU PARCOURS

UNE ÉQUIPE D'ENSEIGNANTS ET DE PROFESSIONNELS ENGAGÉS VOUS ATTEND!

Offert à Saint-Jérôme (Édifice Marchand) ainsi qu'à Lachute (Édifice Le Parallèle)

CONTACTEZ-NOUS

TÉLÉPHONE : 450 436-5850 poste #7500
COURRIEL : contactcfa@csrdn.qc.ca

Avec la participation financière du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

Centre
de services scolaire
de la Rivière-du-Nord
Québec



Un partenaire dans l'action!

La
guignolée
des
médias



Grande guignolée au profit de



Moisson
Laurentides
banque alimentaire



Centraide
Hautes-Laurentides

Tout le mois de décembre 2020

**Faites votre don
en ligne ou chez
les marchands
participants**



Présidente d'honneur
Véronique Grenier
Conseillère aux entreprises
SADC Antoine Labelle



Scannez le
code QR pour
faire un don

Soyez généreux!

Tous ensemble pour soulager la faim

cfl La radio des
Hautes-Laurentides

104,7 | MONT-LAURIER
101,9 | RIVIÈRE-ROUGE | MONT-TREMBLANT

L'info de la Lièvre
MRC d'Antoine-Labelle





LÉO, C'EST QUOI?

LÉO est une ligne soutien psychologique provinciale pour les travailleurs-euses, ex-travailleurs-euses et bénévoles du secteur d'emploi de l'économie sociale et de l'action communautaire. Ce service de soutien gratuit est une réponse à la détresse psychologique qui a émergé dans les organisations en contexte de COVID-19.

Le service est disponible en français, anglais et espagnol.

LÉO, C'EST POUR MOI?

Tu es :

- Travailleur-euse d'une organisation collective (OBNL/COOP)
- Gestionnaire d'une organisation collective (OBNL/COOP)
- Chômeur-euse d'une organisation collective (OBNL/COOP) ayant perdu ton emploi durant les 6 derniers mois
- Bénévole d'une organisation collective (OBNL/COOP)



Alors, ouï! LÉO est pour toi!



QUI EST AU BOUT DU FIL QUAND J'APPELLE LÉO?

Nous travaillons de concert avec un organisme qui œuvre depuis plus de 35 ans en santé mentale. Ces professionnels-les sont tous et toutes qualifiés-es et expérimentés-es. Leur service est personnalisé, confidentiel, empreint d'empathie et de respect.

JE PEUX PARLER DE QUOI?

Les intervenants-es sont formés-es pour répondre à des multiples problématiques. En voici quelques exemples :

- Difficultés personnelles (santé mentale, stress, anxiété, angoisse, etc.)
- Problèmes de couple (séparation, divorce, violence conjugale, etc.)
- Problématiques en milieu de travail (harcèlement, stress, motivation, etc.)
- Défis familiaux (conciliation, enfants à défis particuliers, surmenage, etc.)
- Difficulté financières (dettes, faillite, pré-retraite, etc.)



COMMENT ÇA MARCHE?

1. J'appelle au 1 855 768-7536 (1 855 768-7536)
2. On prend quelques minutes pour cerner mon besoin, s'assurer que je suis à la bonne place et que la formule me convient
 - Entre 9h et 17h, un-e intervenant-e me répond directement
 - En dehors des heures de bureau, je laisse un message et on me rappelle le lendemain
3. On fixe ensemble jusqu'à 5 séances d'une heure (5h de soutien)

CE QUE DISENT LES UTILISATEURS DE LÉO

- « Le programme LÉO est arrivé au bon moment dans ma vie! »
- « J'ai trouvé les services rapides et efficaces! »
- « Le programme LÉO a tout à fait répondu à mes besoins! »
- « Je me sens soulagé, plus léger et confiant! »
- « J'ai aimé l'accessibilité et la proactivité de la formule! »
- « Je vais en parler à mes collègues qui pourraient en bénéficier! »



Une initiative de:

CSMO
ESAC
Comité sectoriel
du main-d'œuvre
Kiosques d'écoute
et lignes communautaires

Avec le soutien de:

Fondation Lucie
et André Chagnon



La nouvelle édition du concours de la *Semaine québécoise intergénérationnelle* s'ouvre alors que l'année a été marquée par le confinement et la mise en place de mesures de distanciation qui ont mis en difficulté de nombreux programmes. Mais cette situation inédite a aussi donné naissance à des projets créatifs et innovants.

Le concours récompense des initiatives qui se sont démarquées pendant l'année. Il est ouvert à tous les individus, institutions ou organismes à but non lucratif ayant mis en œuvre une activité ou un projet qui favorise le rapprochement entre les générations. Chacun des six lauréats se verra remettre **une bourse de 1000 \$**.

Vous avez organisé une activité ou mis sur pied une initiative intergénérationnelle entre avril 2020 et mars 2021? Faites connaître votre projet : **inscrivez-vous avant le dimanche 28 février 2021** en remplissant le [formulaire d'inscription](#) directement sur notre site internet. Nous vous invitons à consulter auparavant les [conditions de participation](#).

Véritable tremplin pour les projets qui nouent des liens entre les générations, la *Semaine québécoise intergénérationnelle* a permis à de multiples organismes de faire connaître leurs activités. Sa prochaine édition se tiendra du 23 au 29 mai 2021.

En 2020, six projets de Montréal, Vaudreuil-Dorion et Lebel-sur-Quévillon ont été récompensés. **En 2021, pourquoi pas vous?**

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à nous contacter [par courriel](#) ou par téléphone au 514 382-0310 poste 203 (sans frais : 1 866 772-7222).

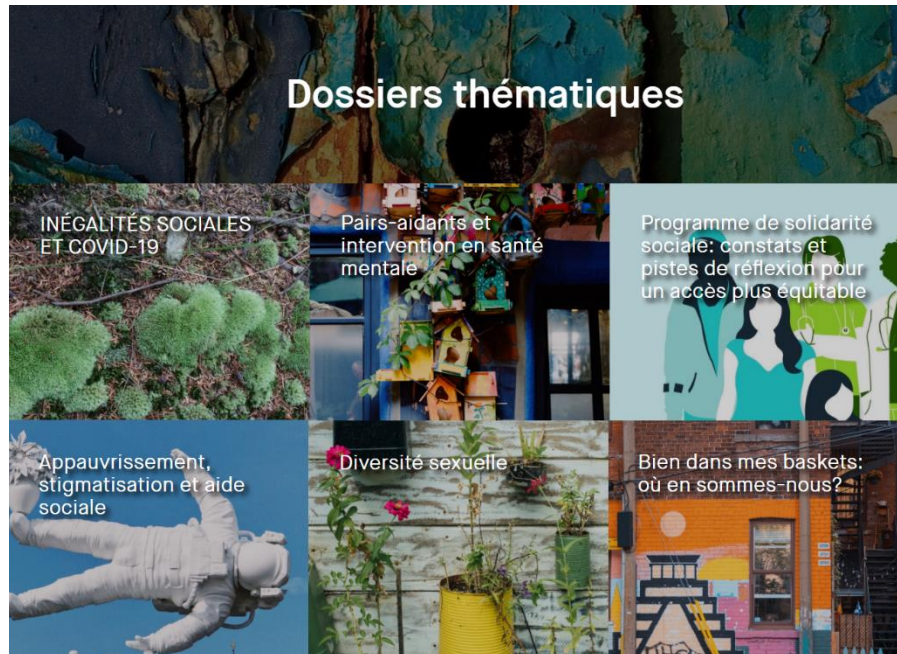


Un partenaire dans l'action!



Nouveau site ➤ cremis.ca

Le site web du CREMIS fait peau neuve!



Nous vous invitons à parcourir ou redécouvrir nos ➤ dossiers thématiques.
Bonne visite!



Le site web du CREMIS propose une section, intitulée ➤ [Inégalités sociales et COVID-19](#), qui donne la parole à nos membres et à des partenaires institutionnels et communautaires.

Pour y contribuer, n'hésitez pas à nous faire part de vos analyses relativement à la crise sociale et sanitaire actuelle, vos idées de projets de recherche et, le cas échéant, à nous ➤ [partager](#) les défis entourant l'intervention et l'adaptation des soins et services dans le contexte actuel.



Un partenaire dans l'action!



Saison 2020-21 - Econologis, c'est reparti!

Le programme Éconologis de Transition énergétique Québec est de retour pour une nouvelle saison. Jusqu'au 31 mars 2021, près de 8 000 ménages à revenus modestes pourront recevoir cette aide gratuite. Les conseillers Éconologis sillonneront les différentes régions du Québec pour aider les propriétaires et les locataires à se préparer pour l'hiver tout en améliorant le confort de leur résidence.

Cette année, le programme offre une plus grande accessibilité qu'auparavant. En effet, les participants pourront profiter désormais du volet 1 du programme Éconologis (conseils et installations de matériels écoénergétiques) et ce, qu'ils reçoivent ou non une facture d'énergie pour leur chauffage. De plus, les participants chauffant au bois ont également accès à la visite d'efficacité énergétique. Nos conseillers vérifient également l'admissibilité au remplacement sans frais des anciens thermostats bimétalliques par des thermostats électroniques grâce au volet 2 du programme. Pour y avoir droit, le participant doit recevoir la visite du conseiller lors du volet 1 et recevoir une facture d'énergie pour son chauffage principal (d'autres conditions s'appliquent).

Pour bénéficier de ces différentes opportunités, les participants doivent respecter le seuil de revenu maximal du ménage. (Voir tableau ci-dessous). Notez que le total des membres du ménage inclut les enfants, et ce, même en situation de garde partagée.

Nombres d'adultes (incluant les enfants)	Seuil de revenu maximal du ménage
1 personne	26 426 \$
2 personnes	32 899 \$
3 personnes	40 445 \$
4 personnes	49 106 \$
5 personnes	55 695 \$
6 personnes	62 814 \$
7 personnes et plus	69 935 \$

Un seul numéro donne accès à plusieurs services gratuits ! 1 844 575-5123

Le programme Éconologis du gouvernement du Québec est souvent méconnu des gens à faible revenu. Pourtant depuis plus de 20 ans, plus de 130 000 ménages ont utilisé ce service gratuit afin d'économiser sur leur facture de chauffage et d'être plus au chaud. N'hésitez-pas à faire connaître le programme Éconologis dans votre réseau!

Contactez-nous pour vos besoins en dépliants, ateliers ou présence avec la clientèle.



*Eve Jutras D'Amours, Agente de Promotion
Programme Éconologis, Expertbâtiment
1 844 575-5123 poste 227
eve.jutras@expertbatiment.ca*



Un partenaire dans l'action!



Novembre 2020: de nouveaux outils disponibles pour vous aider à rallier!

Retour sur l'événement Mieux connaître vos décideurs: édition élus municipaux

Vous avez manqué notre plus récent webinaire avec nos deux invités spéciaux, madame Vicki-May Hamm, mairesse de Magog et monsieur Martin Dampousse, maire de Varennes? Pas de problème, nous avons regroupé leurs précieux conseils dans trois infographies organisées par thématiques: [ce qu'il faut savoir du quotidien des décideurs](#), [comment connaître les enjeux qui intéressent les décideurs](#), et [qu'est-ce qui fait le succès d'une demande auprès d'un décideur?](#)

Et pour visionner la conférence en entier, [c'est par ici](#).

Du nouveau sur notre site : la section Les décideurs

Vous aimeriez apprendre à mieux connaître les décideurs que vous souhaitez rallier? Visitez la toute nouvelle section de notre site dédié à ce sujet. Pour le moment, vous y trouverez le profil des décideurs fréquemment sollicités dans les démarches de communications d'influence au niveau municipal et scolaire. Gardez l'œil ouvert, des ajouts seront faits prochainement quant aux décideurs du milieu de la santé.

Apprenez en plus sur la communication d'influence...à votre rythme!

Nous venons de rendre disponible dix capsules de formation donnée par François Lagarde, vice-président, Communications à la Fondation Lucie et André Chagnon. Regroupées selon 4 thématiques, soit Préparer, Déployer, Interagir et Apprendre, ces capsules, d'une durée de 7 à 10 minutes chacune, vous permettront de mieux comprendre tous les tenants et aboutissants de la communication d'influence. Vous les trouverez sur notre [page Vimeo](#) ainsi que dans les différentes sous-sections du [site web](#). Visionnez-les quand bon vous semble et apprenez à votre rythme!

Un exemple concret de stratégie d'influence maintenant disponible

Vous démarrez une démarche de stratégie de communication d'influence avec PourRallier? Ou alors, vous êtes curieux d'en savoir plus, de voir ce que cela peut donner? Nous avons préparé pour vous [un exemple, inventé de toute pièce, mais créé à partir d'une situation plausible qui pourrait être la vôtre](#). Consultez cet exemple fictif de stratégie de communication d'influence ici.



Un partenaire dans l'action!



Le CISSS des Laurentides vous invite à prendre connaissance des recommandations ci-dessous pour une collecte sécuritaire des denrées alimentaires.



L'insécurité alimentaire affecte plusieurs Québécois, autour de 10% dans les dernières années. En période de pandémie, cette situation a été exacerbée par moments et peut fluctuer selon les mesures en place et les impacts ressentis par la population. En complément aux actions des gouvernements visant le maintien du revenu disponible, la solidarité des citoyens revêt une importance particulière. Cette année, nous encourageons les divers partenaires et organismes à solliciter des dons en argent, idéalement faits en ligne, plus faciles à gérer dans le contexte de pandémie. Toutefois, il est possible d'effectuer des collectes de denrées alimentaires, même en zone rouge, en appliquant les précautions suivantes.

Avant la collecte

L'organisation responsable de la collecte informe les employés et bénévoles des consignes sanitaires et met en place les conditions pour s'assurer de leur respect :

- Les employés et bénévoles ne doivent pas se présenter en présence de symptômes associés à la COVID-19;
- Un protocole est mis en place advenant qu'une personne développe des symptômes sur place;
- Le port du masque ou du couvre-visage est obligatoire pour toutes les personnes âgées de 10 ans et plus;
- S'assurer du lavage des mains avant et après la manipulation des dons, en mettant à la disposition des employés, bénévoles et usagers le matériel nécessaire (eau courante, savon, solutions hydroalcooliques, poubelles sans contact, serviettes ou papiers jetables, etc.);
- Pour les tâches où il est impossible de maintenir une distance minimale de deux mètres avec quiconque pour plus de 15 minutes cumulées sur un même quart de travail, des adaptations (ajout de cloisons pleines entre les postes de travail, révision de l'espace de travail) doivent être apportées;
- Pour les employés et bénévoles travaillant dans un contexte où la distanciation physique est impossible avec la clientèle, le port du masque de procédure médicale et d'une protection oculaire (lunettes de protection protégeant le côté des yeux ou visièr) sont recommandés.



Un partenaire dans l'action !



Gestion des denrées récoltées

La transmission par des surfaces ou des objets contaminés est possible, mais ne représente pas le mode de transmission principal du virus. Le coronavirus peut survivre sur les surfaces de quelques heures à plusieurs jours, dépendamment du type de surface, de la température et de l'humidité ambiante.

Par conséquent, les dons reçus ne devraient pas être manipulés immédiatement. À la réception des dons alimentaires, ceux-ci devraient être placés en quarantaine 72 heures (3 jours). La manipulation pour préparer les denrées à être redistribuées peut ensuite se faire en sécurité.

Le port de gants n'est pas recommandé, car il risque d'entraîner un faux sentiment de sécurité. La clé pour éviter la transmission est le lavage des mains avant et après la manipulation d'objets. Il n'est pas nécessaire de nettoyer les emballages des aliments donnés.

Distribution aux personnes dans le besoin

Il est suggéré de limiter au minimum les manipulations d'objets, de sacs ou d'aliments par les employés, bénévoles et usagers, ainsi que le temps passé en groupe. Par exemple, un organisme de distribution alimentaire pourrait préparer des sacs ou des boîtes de nourriture à l'avance.

Lors de la distribution alimentaire, demandez qu'une seule personne par famille se présente à l'organisme et favorisez lorsque possible la livraison des denrées à domicile ou dans les organismes.

Évitez les goulots d'étranglement et les files de personnes rapprochées en disposant des marques au sol et une signalisation claire pour assurer le respect de la distanciation physique de 2 mètres. Si possible, un horaire peut être organisé pour distribuer les denrées.

Nous vous encourageons à consulter le document produit par l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) sur les mesures de prévention de la COVID-19 en milieu de travail, pour plus de renseignements sur l'organisation de l'espace et d'horaires de travail sécuritaires: [Organismes communautaires : mesures de prévention de la COVID-19 en milieu de travail.](#)





Plan d'action gouvernemental en économie sociale (PAGES) 2020-2025.

C'est lundi le 30 novembre dernier que la Ministre déléguée au Développement économique régional Madame Marie-Eve Proulx a dévoilé le contenu du Plan d'action gouvernemental en économie sociale (PAGES) 2020-2025.

Pour prendre connaissance de la réaction des Pôles régionaux, nous vous invitons à lire le communiqué.



L'Économie sociale, ça marche

Le Pôle d'économie sociale des Laurentides vous invite à sa première marche thématique.

Venez réseauter et échanger en toute sécurité tout en profitant des bienfaits de la nature sur un sentier accessible à tous.

Pour cette grande première, nous vous proposons d'échanger informellement, le temps d'une marche, sur le « pourquoi » de l'Économie sociale.

Pour s'inscrire, cliquez sur l'image.



Un partenaire dans l'action !

LA TRAITE DE PERSONNES : ÇA EXISTE AUSSI DANS LES LAURENTIDES

FICHE SYNTHÈSE

Équipe de recherche

Cégep de Saint-Jérôme

Édith de la Sablonnière (M. Sc.)

Marie-Josée Morin (M. Ps.)

Roxana Staiculescu (Ph. D.)

Éloïse Gravel (étudiante)

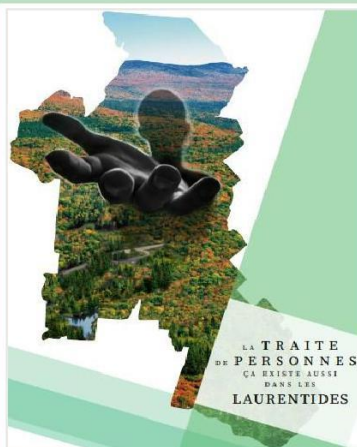
Loukina Lapalme (étudiante)

Le Phare des AffranchiEs

Nathalie Khlát (LL.B.)

Chloé Gilbert-Vanasse (M. A.)

Partenaires



QU'EST-CE QUE LA TRAITE DE PERSONNES?

La traite de personnes désigne : « le recrutement, le transport, le transfert, l'hébergement ou l'accueil de personnes, par la menace de recours ou le recours à la force ou à d'autres formes de contrainte, par enlèvement, fraude, tromperie, abus d'autorité ou d'une situation de vulnérabilité [...] d'une personne ayant autorité sur une autre aux fins d'exploitation.¹ »

La traite de personnes peut prendre **différentes formes**, telles que l'exploitation sexuelle, l'exploitation à des fins de travail, la mendicité forcée, la servitude domestique et le prélèvement d'organes.

OBJECTIFS DE LA RECHERCHE

Objectif général : Documenter la réalité de la traite de personnes dans les Laurentides.

Objectifs spécifiques :

1. Documenter le profil des victimes
2. Explorer les besoins des victimes
3. Déterminer le niveau de connaissance au sujet de la problématique
4. Explorer les services offerts et manquants en lien avec les trajectoires de services

MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE

Cette étude a ciblé des personnes travaillant au sein de diverses organisations susceptibles d'être en contact avec une victime de traite **résidant ou ayant été exploitée dans les Laurentides**.

- Les personnes participantes proviennent d'organisations couvrant les huit territoires des Laurentides.
- Au total, 185 personnes ont répondu à un **questionnaire en ligne** et sept d'entre elles ont participé à des **entretiens de groupe**.
- Des analyses **quantitatives et qualitatives** ont été réalisées.

RÉSULTATS DE LA RECHERCHE

PROFIL DES VICTIMES DE TRAITE DANS LES LAURENTIDES

- **53** personnes participantes indiquent avoir été en contact avec une ou des victimes ayant été exploitées ou résidant sur le territoire des Laurentides.
- **315** victimes de traite ont été identifiées* et **80** cas de traites sont suspectés.
- La traite de personnes dans les Laurentides vise **principalement des femmes** (64,8 %) et **des filles mineures** (30,8 %).
- La forme de traite de personnes la plus signalée est l'exploitation sexuelle.
- Les victimes sont essentiellement des **citoyennes canadiennes** qui habitent la région et 62,2 % d'entre elles ont été exploitées sur le territoire des Laurentides.

*Une victime peut être comptabilisée plus d'une fois, car elle peut faire appel à plusieurs services selon ses différents besoins.

BESOINS DES VICTIMES ET SERVICES OFFERTS

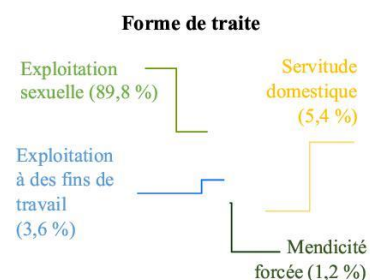
Principaux besoins* : soins de santé mentale et accompagnement psychosocial (81,1 % des personnes participantes), besoins de base (43,4 %), accompagnement sociojudiciaire (43,4 %), hébergement d'urgence (39,6 %).

Principaux services : aide et intervention (75,0 %), sensibilisation et prévention (34,6 %), accompagnement sociojudiciaire (30,8 %), intervention de crise (26,9 %).

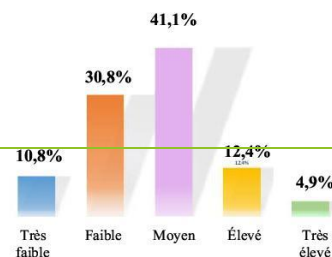
*Les personnes participantes ont identifié les besoins, mais ce sont les victimes qui demeurent les plus aptes à les déterminer.

PERCEPTION DU NIVEAU DE CONNAISSANCE PERSONNELLE EN MATIÈRE DE TRAITE

- Près de 42% des personnes participantes considèrent avoir un niveau de connaissance faible ou très faible.
- Près de **la moitié** (48,0 %) des personnes susceptibles d'être en contact avec une victime de traite affirment n'avoir reçu **aucune heure de formation**, atelier de sensibilisation ou de cours sur la traite de personnes.



Répartition des personnes participantes, selon leur perception de leur niveau de connaissance en matière de traite



CONCEPTUALISATION DE LA TRAITE DE PERSONNES

- Lorsque les personnes participantes ont été invitées à rédiger une définition de la traite à partir de leurs connaissances personnelles, près de **25 % ne mentionnent pas l'idée d'exploitation**.
- Seulement le tiers ont rapporté des moyens plus subtils pour obtenir et maintenir le contrôle sur les victimes (tromperie, fraude, abus d'autorité et violence psychologique).

NIVEAU DE CONFIANCE POUR RECONNAÎTRE UNE VICTIME

- **Près de 50%** des participantes et participants se disent **peu ou pas en confiance** pour reconnaître une victime de traite.
- Plus de la moitié des **intervenantes et intervenants psychosociaux ou de la santé** sont dans cette situation.

ENJEUX SOULEVÉS QUI AFFECTENT LES TRAJECTOIRES DE SERVICES

Les personnes participantes soulèvent ne pas avoir assez :

- de connaissances du phénomène de la traite;
- de connaissances des ressources disponibles et des services spécialisés dans le domaine de la traite;
- de temps pour, entre autres, évaluer en profondeur les besoins de la victime ou la référer vers d'autres services.

Entrée de la victime dans sa trajectoire de services :

- **Difficulté d'identification** : La victime ne s'identifie pas comme telle ou la personne intervenante ne reconnaît pas la situation de traite.
- **Difficulté à intervenir** : Plusieurs personnes participantes se sentent prises au dépourvu lorsqu'une victime de traite sollicite de l'aide.
- **Difficulté liée à la référence** : Plus de 40% des participantes et participants affirment ne pas savoir à qui se référer en cas d'inquiétudes ou ont préféré ne pas répondre à la question.

Concertation et collaboration

Les personnes participantes mentionnent la nécessité d'améliorer les mécanismes de concertation et de collaboration. Elles dénoncent la lourdeur, la rigidité de la bureaucratie et les délais d'attente dans le processus de référence actuel.

Satisfaction des principaux besoins de la victime

- Les personnes participantes soulignent que **la trajectoire de services** de chaque victime est **unique, non linéaire** et avec des **allers-retours** auprès des ressources de soutien.
- Certaines d'entre elles s'inquiètent qu'il s'avère **difficile de répondre aux besoins de certaines victimes**, comme celles qui parlent une autre langue que le français ou qui sont immigrantes en situation irrégulière.

Principaux éléments présents dans la définition de la traite par les personnes participantes

Buts : 76,7 %	Formes d'exploitation (ex. : sexuelle, à des fins de travail, servitude domestique)
Moyens : 62,3 %	Pour entrainer ou maintenir la victime dans une situation de traite (ex. : enlèvement, abus physique, menace)
Actions : 21,6 %	Typiques de la traite de personnes (ex. : recrutement, transport, transfert)

Ces définitions ont été comparées aux principales définitions en matière de traite, dont celle du Protocole de Palerme¹.

« Une trajectoire de services permet d'assurer la **coordination optimale des services et le suivi systématique de clientèles**. [...] Les trajectoires de services [...] décrivent le **cheminement le plus efficace et le plus efficient** permettant aux personnes d'avoir **accès rapidement aux services dont elles ont besoin d'une manière coordonnée, et ce, tout en s'assurant d'un passage sans rupture entre les différents niveaux de services et les différentes organisations**.² »

L'objectif de la concertation et de la collaboration entre les différentes organisations est d'assurer un suivi efficace de la victime dans le temps.

QUELQUES RECOMMANDATIONS

Personnes élues et responsables gouvernementaux	Gestionnaires	Personnes susceptibles de travailler ou d'intervenir auprès d'une victime
<ul style="list-style-type: none">• Mettre sur pied des campagnes de sensibilisation en collaboration avec des organismes qui se spécialisent dans les enjeux liés à la traite de personnes.• Dégager les fonds nécessaires afin d'outiller les ressources de la région, leur permettant d'augmenter leur capacité à recevoir rapidement des victimes de traite.	<ul style="list-style-type: none">• Offrir une formation de base adaptée aux réalités des milieux.• Favoriser la mise en place de personnes-ressources au sein des organisations les plus concernées par la problématique.• Soutenir les initiatives de collaboration multisectorielle existantes et y participer, le cas échéant.	<ul style="list-style-type: none">• S'engager à suivre une formation continue leur permettant de développer une compréhension globale et nuancée de la traite de personnes.• S'assurer de connaître les ressources spécialisées en matière de traite et d'y référer toute personne victime de traite, au besoin.

Ressources : Pour rejoindre la Ligne canadienne d'urgence contre la traite des personnes : **1-833-900-1010** ou <https://www.canadianhumantraffickinghotline.ca/fr/>
Pour accéder au site le Phare des AffranchiEs, ainsi qu'au rapport de recherche complet : <https://www.affranchies.ca/>

Bibliographie : ¹Nations Unies. (2000). *Protocole additionnel à la convention des Nations unies contre la criminalité transnationale organisée visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants*.

²Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et Ministère de la Santé et des Services Sociaux. (2013). *Deux réseaux, un objectif : le développement des jeunes*. Gouvernement du Québec. http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/dpse/adaptation_serv_compl/MELS-MSSS_Cadre.pdf



Dates à retenir à l'agenda du CRDSL

Rencontre du comité logement régional

- 14 janvier 2021 à 9h00

Conseil d'administration

- 20 janvier 2021 à 12h00

Réunions des membres :

- 20 janvier 2021 à 13h30

Liens vers les sites des partenaires nationaux

- [RQ-ACA](#)
- [TNCDC](#)
- [RQDS](#)
- [OVSS](#)
- [Collectif des partenaires en développement des communautés](#)
- [Collectif pour un Québec sans pauvreté](#)

Liens vers les sites internet des tables locales

- [CDCHL](#)
- [CDE des Laurentides](#)
- [Regroupement des partenaires de la MRC des Pays-d'en-Haut](#)
- [CDC Rivière-du-Nord](#)
- [TCCM](#)
- Table sur la pauvreté de Thérèse-de-Blainville (pas de site internet)
- [RPDS](#)

Revue de presse

[TNCDC, Infolettre du 10 novembre](#)

[L'info PREL, novembre 2020](#)

[Collectif pour un Québec sans pauvreté, soupe aux cailloux 448](#)

[Collectif pour un Québec sans pauvreté, soupe aux cailloux 449](#)

[Bulletin régional en condition féminine, décembre 2020](#)

[Bulletin spécial Observatoire de l'ACA](#)

[Info TCRAL - Décembre 2020](#)



Un partenaire dans l'action !



Informations et coordonnées

Violaine Guerin, Coordonnatrice
Conseil régional de développement social des
Laurentides

Tél. : 450-848-7263
Courriel : info@crdsl.com
Site web : www.crdsl.com

N'oubliez pas d'aller aimer notre page Facebook pour être informé au quotidien sur les nouvelles en lien avec le développement social!

Pour toute information vous pouvez aller
consulter le site internet du CRDSL



CONSEIL RÉGIONAL
DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL
DES LAURENTIDES

Si vous souhaitez diffuser de l'information dans le bulletin régional, la faire parvenir à info@crdsl.com au plus tard le 5 de chaque mois.



Un partenaire dans l'action!